

## **MOT DE LA MAIRESSE – FÉVRIER 2020**

Chers Dionysiennes et Dionysiens,

**TRAVAUX DE VOIRIE** : À notre dernière séance du conseil, nous avons déposé un projet de règlement d'emprunt en vue de réaliser les différents travaux de voirie prévus dans notre plan triennal d'immobilisation. En 2020, nous ferons les travaux sur le 4<sup>e</sup> rang Ouest, nous referons la rue du Domaine ainsi que la réfection d'un ponceau de la route Goddu. En 2021, ce sera la réfection des rues Saint-Charles et Saint-Laurent. Ces quatre chantiers représentent des investissements majeurs qui seront en partie couverts par des programmes de subvention soit la TECQ et FIMEAU. Pour les travaux 2020, nous irons en appel d'offres dans les prochaines semaines.

**POLITIQUES DE GESTION** : La municipalité souhaite se munir de diverses politiques visant à encadrer certaines décisions afin de s'assurer d'une équité pour tous et d'une transparence dans les décisions. Ces politiques peuvent viser tant la gestion des travaux de voirie que la vie communautaire et culturelle ou encore par exemple, être en lien avec la gestion des ressources humaines. À cet effet, en janvier dernier, nous avons adopté une politique visant à prévenir le harcèlement, l'incivilité et la violence au travail. Nous avons également adopté une politique concernant les demandes de travaux des chaussées non pavées. Prochainement, trois autres politiques seront adoptées, soit : la politique de reconnaissance des organismes locaux, la politique de dons et commandites et la politique de location et de prêt de locaux et d'équipements. Toutes ces politiques peuvent être consultées sur place au bureau municipal et également sur notre site internet dans l'onglet « Vie municipale ».

**INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET COMMUNAUTAIRES**: Comme nous l'avons annoncé dans notre plan triennal d'immobilisation, nous prévoyons déposer prochainement deux projets à différents programmes de subvention. Le premier projet est la mise à niveau de toutes nos installations sportives et récréatives situées au Parc des loisirs. C'est un long processus de réflexion complété par le sondage réalisé l'an dernier auprès de toute la population, qui a permis de confirmer les besoins et attentes de toutes les tranches de la population. Ce projet sera déposé à un programme de subvention actuellement en cours couvrant jusqu'à 66% des dépenses admissibles. Un autre programme de subvention devrait sortir sous peu visant cette fois-ci des projets d'infrastructures communautaires. Nous espérons que ce programme couvrira également 66% des dépenses. Le passé nous a démontré que les programmes visant les infrastructures communautaires ne se présentent pas souvent et pourraient ne pas revenir avant plusieurs années, c'est pourquoi nous souhaitons y déposer un projet de centre communautaire pour notre municipalité. Ces projets feront l'objet de rencontres d'informations publiques auxquelles vous serez invités à participer dans les prochaines semaines.

**PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL**: Les procès-verbaux de toutes nos séances du conseil sont publiés tous les mois dans le Dionysien qui vous est livré avec votre courrier et qui est aussi disponible sur notre site internet. La lecture de ces documents peut sembler moins invitante, car ils sont rédigés dans une forme peu vulgarisée, mais ils représentent une source d'informations précieuse pour connaître les décisions et les orientations de votre conseil municipal. Je vous invite aussi à ne pas hésiter à poser vos questions si vous en avez et également à assister à nos séances publiques.

Bonne poursuite de l'hiver à tous, courage plus que deux mois avant le printemps!

Ginette Thibault, mairesse